

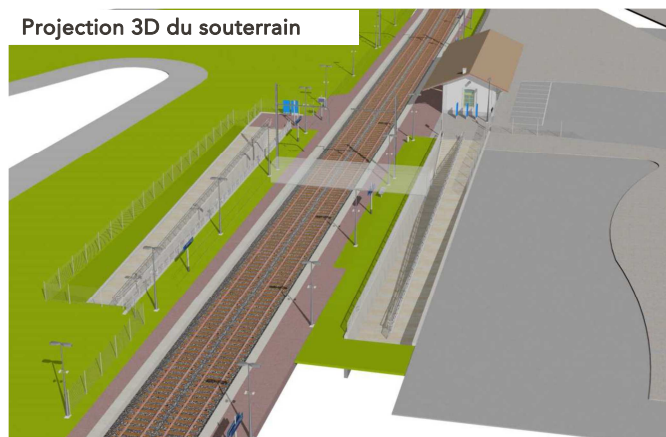


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 4 MAI 2016

UN NOUVEAU PASSAGE SOUTERRAIN À L'HORIZON 2018 EN GARE DE BOURRON MARLOTTE GREZ, SUR LA LIGNE R

Au deuxième semestre 2018, un passage souterrain sera mis en service en gare de Bourron Marlotte Grez (77, Seine-et-Marne) sur la ligne R. Il viendra remplacer le passage piéton actuel qui permet de traverser les voies pour se rendre d'un quai à l'autre.



Illustrations non-contractuelles

Afin de renforcer la sécurité des traversées de voies, l'actuel dispositif de balisage piéton en gare de Bourron Marlotte Grez (marquage au sol de zébras jaunes, panneaux et signaux lumineux) sera remplacé au profit d'un passage souterrain équipé d'escaliers et de rampes accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Suite à un accident survenu en avril 2015, la mairie de Bourron-Marlotte, des associations d'usagers et des représentants de SNCF se sont immédiatement rencontrés pour apporter des solutions concrètes et durables. SNCF avait alors annoncé la décision de l'entreprise de remplacer ce passage piéton et de fait, le lancement des études de faisabilité du projet (structure souterraine ou passerelle).

Contacts :

Mairie de Bourron-Marlotte
Monsieur le Maire
Jean-Pierre JOUBERT
j.pierre.joubert@wanadoo.fr

SNCF Réseau Île-de-France
Attachée de presse
Cécilia VICHOT
cecilia.vichot@sncf.fr

Sans attendre la décision sur le choix d'un passage souterrain ou d'une passerelle, des mesures ont été prises dès le mois d'avril 2015 pour renforcer la sensibilisation à la prudence lors de la traversée piétonne :

- **À bord des trains de la ligne R s'arrêtant à Bourron Marlotte Grez**

SNCF a renforcé ses messages de prudence et de prévention via des annonces sonores incitant les voyageurs à la prudence, au moment de traverser les voies (jusqu'à ce qu'un agent de surveillance soit mis en place).

- **En gare de Bourron Marlotte Grez**

Une opération de sensibilisation en gare a été organisée avec notamment la distribution de flyers pédagogiques sur les bons comportements à adopter aux abords des voies.

- **Dans la commune de Bourron-Marlotte et la communauté de communes**

Des informations de préventions ont été publiées dans les magazines de la commune et de l'agglomération.

Depuis lors, le dispositif d'alerte et de sensibilisation a été renforcé et des mesures durables ont été mises en place :

- **Un agent de surveillance**

Aux heures de passage des trains et jusqu'à la mise en service du passage souterrain, SNCF a spécifiquement dédié un agent à la surveillance de la traversée des voies.

- **Une signalétique renforcée**

En complément du dispositif réglementaire, SNCF a renforcé son appel à la vigilance par un marquage blanc au sol et des panneaux supplémentaires.

- **Un signal sonore expérimental**

Ce signal sonore retentit à chaque fois que la traversée est interdite en complément des panneaux lumineux déjà en place.

- **Prévention dans les établissements scolaires**

SNCF mène des actions de prévention dans les écoles de l'intercommunalité pour prévenir des risques d'accidents et inciter à adopter des comportements responsables.



Contacts :

Mairie de Bourron-Marlotte
Monsieur le Maire
Jean-Pierre JOUBERT
j.pierre.joubert@wanadoo.fr

SNCF Réseau Île-de-France
Attachée de presse
Cécilia VICHOT
cecilia.vichot@sncf.fr